

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le président du Comité Social d'Administration,

« Le 7 septembre 2022 se tenait un comité technique local au cours duquel nous avons voté une nouvelle organisation du travail. À un mois de sa mise en place, nous avons regretté la non-anticipation de la Direction des opérations pour la fin d'année 2022. En revanche nous avons salué l'anticipation pour l'année 2023 qui amenait de la sérénité à la salle de contrôle. Pour autant, nous étions tous conscients que ce ne serait pas suffisant pour absorber les différents scénarii de remontée du trafic pour l'année 2023. »

Ces premières lignes sont celles de notre déclaration liminaire du CSA du 3 juillet. Nous pourrions continuer ainsi à la lire tant l'immobilisme de notre administration se confirme de jour en jour et nous conduit dans une énième impasse.

Les records de trafic que nous battons depuis le début de l'été valident les prévisions hautes du Network Manager. Dimanche dernier, le comptage d'Eurocontrol pour le CRNA Est enregistre 3599 vols, soit une augmentation de 13,5% par rapport au jour équivalent de l'année de référence 2019.

Malgré ce constat clair et factuel, une énième fois le travail et l'expertise des contrôleurs aériens du CRNA Est ne sont pas reconnus. L'ordre du jour de ce CSA, pour la filière contrôle, n'est pas à la hauteur des enjeux et se réduit à une note de service sur les congés alors qu'un simple envoi par courriel aurait suffi. Cela ne répond en rien à l'urgence de cette fin d'été aéronautique.

Le refus de mettre en place un dispositif socialement acceptable rapprochant l'offre de la demande de trafic nous semble inexplicable et nous pousse donc à vous demander de nous exposer les éléments étayant ce choix ainsi que la stratégie prévue pour protéger la salle de contrôle de cette sous-offre organisée.